

Valeurs d'avenir

Économie

La ligne sociale-libérale n'a aucun sens

Par Jacques Garello



PHOTO THÉO VALLONNE

Jacques Garello est professeur émérite à l'université d'Aix-Marseille et président de l'Aleps (Association pour la liberté économique et le progrès social).
www.libres.org

Nous voici invités, dans la logique du discours présidentiel, à suivre désormais la ligne sociale-libérale. Mais la ligne n'a pas le même sens suivant que l'on met l'accent sur la composante sociale ou sur la composante libérale.

Vraisemblablement, François Hollande a voulu inscrire sa nouvelle politique dans la perspective de la lutte contre le chômage. Il s'est apparemment rallié au bon sens économique : les emplois sont créés par les entreprises, c'est ce que l'on nomme l'"économie de l'offre". Il y a en effet rupture avec la doctrine d'inspiration keynésienne à l'honneur jusqu'à présent, suivant laquelle ce serait du côté de la demande que naîtraient la croissance et le plein emploi : il suffirait de stimuler la dépense des ménages, qui consomment, et des entreprises, qui investissent, pour relancer la machine économique en panne. Or, des entreprises étouffées par les charges sociales et fiscales, harassées par une réglementation surabondante, ne peuvent prendre le risque d'embaucher du personnel. Ainsi jaillit l'idée du "pacte de responsabilité" : l'État diminue les contraintes sur les entreprises, les entreprises créent des emplois. François Hollande, dans ses vœux aux corps constitués, le 7 janvier, a souligné les excès d'un État « *trop lourd, trop lent, trop cher* ».

Pour autant, l'État ne se retire pas du jeu économique. D'abord, parce que le pacte est passé avec lui ; il demeure donc acteur principal, avec sa Banque publique d'investissement, ses impôts et ses crédits d'impôt, sa Sécurité sociale et son monopole, son attachement au "modèle social français" et au "dialogue social", c'est-à-dire à l'omniprésence et l'omnipotence des syndicats. Les entreprises, naguère vilipendées, sont simplement invitées à coopérer au grand dessein national de la baisse du chômage. Le "libéral" est au service du "social".

Cette position n'est guère originale. Elle a été, consciemment ou non, celle de tous les gouvernements successifs depuis la Libération, à peu d'exceptions près. Ce n'est en fait que la bonne vieille "troisième voie", à laquelle non seulement la classe politique, mais aussi la majorité des Français, ont donné leur préférence. C'est la voie de la « *planification à la française* », c'est celle qui s'accommode de l'économie de marché mais pas de la « *société de marché* », c'est celle qui tolère la liberté

pourvu qu'elle soit sous la surveillance de l'État. Elle tient le milieu entre le capitalisme et le collectivisme : c'est le non-choix. Et c'est du même coup une impasse. Mais électoralement parlant, elle a de quoi séduire, rejetant à la fois la dictature et l'ultralibéralisme.

Voyons maintenant les choses sous l'angle libéral. J'ai l'honneur de présider l'Association pour la liberté économique et le progrès social, fondée en France il y a plus de quarante ans par Jacques Rueff et quelques autres personnalités libérales. Son nom est révélateur : c'est la liberté économique qui, seule, est source de progrès social, si l'on

Seul le libéralisme économique permet le progrès social.

entend par "progrès social" la réduction de la misère et de nouvelles chances d'épanouissement offertes aux plus démunis. Si l'on prend pour critères les indices de développement humain (IDH) mesurés par le Programme des Nations unies pour le développement, qui tiennent compte de l'accès à la santé, donc de l'espérance de vie, de l'accès à la connaissance, donc de la scolarisation, de l'accès au bien-être matériel, donc du pouvoir d'achat, la corrélation est frappante avec les "indices de liberté économique" calculés par la Heritage Foundation et le *Wall Street Journal*. Ces indices sont l'objet de mesures annuelles et prennent en considération dix éléments : la liberté d'entreprise, la liberté des échanges extérieurs, le poids des taxes et impôts, le poids des dépenses du gouvernement dans le produit intérieur, la stabilité monétaire, la liberté d'investissement, la dérégulation financière, la protection de la propriété privée, la lutte contre la corruption et la libéralisation du marché du travail.

Faut-il s'étonner de cette corrélation entre liberté économique et progrès social ? La liberté économique signifie le droit à l'initiative, les bienfaits de la concurrence, l'encouragement à la créativité, la récompense de l'épargne, du travail, du mérite, de l'art d'entreprendre. Il n'y a aucune surprise à voir la misère, la maladie et l'inculture dimi-